

MOTOCROSS

REGLEMENT PARTICULIER 2026 COUPES DE FRANCE MIX NATIONAUX



MOTO-CLUB: OUVILLE MOTO CLUB
E-MAIL: franck.desmonts@orange.fr
TÉLÉPHONE: 06.45.70.01.75
ORGANISATEUR TECHNIQUE: Franck DESMONTS

N° D'ÉPREUVE FFM: 417

DATE: Dimanche 5 juillet 2026

LIEU: Terrain motocross de la Blanche roque 50210 ouville

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

ARTICLE 1 | ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 2 | LISTE DES OFFICIELS

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronomètres, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	----- ANGE Jean-Yves	Licence : 039048
Délégué FFM	----- GUEDON Marc	Licence : 029982
Membre du Jury	----- FERON Marie	Licence : 148362
Membre du Jury	----- MANCHION Morgane	Licence : 355802
Commissaire technique responsable	----- GIGAN Ingrid	Licence : 366070
Responsable du chronométrage	----- SEGOUIN Eliane	Licence : 022141

ARTICLE 3 | DÉTAIL DES CATÉGORIES

Seules la (les) catégorie(s) dont la case est cochée est (sont) prévue(s) sur l'épreuve.



MOTOCROSS NATIONAL 125



MOTOCROSS NATIONAL 250



MOTOCROSS NATIONAL 450

DÉLÉGUÉ FFM	Marc GUEDON - Licence 029982	Patrick MALRIC - Licence 016304	LQUINCE-LEGER (016304) et B.BLAUDY (069604)
ÂGE MINIMUM	18 ANS (dans l'année)	13 ANS (en 125) / 15 ANS (en 250)	15 ANS
LICENCES	PILOTES TITULAIRES D'UNE LICENCE DÉLIVRÉE PAR LA FFM : INTER / LUE / NJ / NCO		
CYLINDRÉES	125 CC 2T	CLASSE 2 ET 250 CC 2T	CLASSES 3 ET 4
PLAQUES ET NUMÉROS			

ARTICLE 4 | CONTRÔLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Contrôle administratif :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter :

- sa licence FFM ;
- son CASM.

Contrôle technique :

Dans le cadre des vérifications techniques, chaque participant devra présenter :

- sa (ses) machine(s) ;
- son équipement **obligatoire** : casque homologué aux normes FIM, vêtement de protection, pantalon, gants, bottes de cuir, protection dorsale et pectorale.

Les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM, en refusant le marquage de la machine.

ARTICLE 5 | RÉCLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite le démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 € pour les 2T et 150 € pour les 4T, qui sera restitué si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 | MÉDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Nom du responsable médical ... **MULOT Lionel**

Nombre de secouristes **10**

Hôpital le plus proche **Coutances**

Nombre d'ambulance(s) **2**

Temps de trajet (en min) **10 mns**

ARTICLE 7 | LE SITE DE PRATIQUE

Accès :

Nom du site **Terrain de Motocross**

Adresse **La Blanche Roque 50210 Ouville**

Caractéristiques :

Longueur du circuit **1550 m**

Largeur minimum de la piste **4 m**

Largeur de la grille **35 m**

Longueur de la ligne droite de départ **60 m**

Nombre d'OCP* **25 + 5**

*Officiels Commissaires de Piste

CAPACITÉ MOTO :

Pendant les essais : **45.**

En manche : **45.**



- **Rappel** : l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

VISA DU MOTO-CLUB

DATE: **14/05/2026**

VISA DE LA LIGUE

DATE:

10/06/2026



Ligue Motocyclisme Normandie

LIGUE NORMANDIE

VISA DE LA FFM

DATE:

15/06/2026

NUMÉRO :

26/0608



74 Avenue Parmentier
75011 PARIS
01 49 23 77 00
ffm@ffmoto.org
ffmoto.org

ARTICLE 4 | CONTRÔLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter :

- sa licence FFM ;
- son CASM pour les licenciés à l'année (ou Guidon d'Or/Argent/Bronze selon l'âge requis pour participer à la compétition).

Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Dans le cadre des vérifications techniques, chaque participant devra présenter :

- sa(ses) machine(s) ;
- son équipement : **obligatoires** : casque homologué aux normes FIM, vêtement de protection, pantalon, gants, bottes de cuir, **fortement recommandés** : protection dorsale et pectorale.

Les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motocycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM, en refusant le marquage de la machine.

ARTICLE 5 | RÉCLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite le démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 € pour les 2T et 150 € pour les 4T, qui sera restitué si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 | MÉDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Nom du responsable médical ...	MULOT Lionel		
Nombre de secouristes	10	Nombre d'ambulance(s)	2
Hôpital le plus proche	Coutances	Temps de trajet (en min)	10 mns

ARTICLE 7 | LE SITE DE PRATIQUE

Accès :

Nom du site

Adresse

Caractéristiques :

Longueur du circuit **1550**

Largeur minimum de la piste **4 m**

Largeur de la grille **35 m**

Longueur de la ligne droite de départ **60 m**

Nombre d'OCP* **25 + 5**

*Officiels Commissaires de Piste

CAPACITÉ MOTO:

Pendant les essais : **45.**

En manche : **45.**

CAPACITÉ QUAD OU SIDECAR:

Pendant les essais : ...

En manche : ...



- **Rappel** : l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

VISA DU MOTO-CLUB

DATE: **14.03.2026**

VISA DE LA LIGUE

DATE:



Ligue Motocycliste Normandie
LIGUE NORMANDIE

VISA DE LA FFM

DATE: **15/06/2026**

NUMÉRO: **26/0608**



74 Avenue Parmentier
75011 PARIS
01 49 23 77 00
ffm@ffmoto.org
ffmoto.org

MOTOCROSS

HORAIRES PREVISIONNELS*

*sous réserve de modifications approuvées par le jury de l'épreuve

MOTO-CLUB : Ouville Moto Club

DATE : 04-05.07.2026

LIEU : Terrain de la blanche Roque



HEURE	DEROULEMENT	CATEGORIE (S)	DURÉE
04.07.2026 15h à 20h	Contrôles administratifs	toutes	5h
04.07.2026 15h à 20h	Contrôles techniques	toutes	5h
04.07.2026 à 20h	Visite du circuit	toutes	4h
05.07.2026 7h à 8h	Contrôles administratifs	toutes	1h
05.07.2026 7h à 8h	Contrôles techniques	toutes	1h
8h	Briefing commissaires	coupe de France 125	30 mns
8h30	Essais Libres	National B	10 mns
8h45	Essais Libres (5) + Chronos (10)	National Lainey	15 mns
9h	Essais Libres	Coupe de France 125	20 mns
9h25	Essais Libres (5) + Chronos (10)	Trophée Normand série 1	15 mns
9h45	Essais Libres (5) + Chronos (10)	Trophée Normand série 2	15 mns
10h	Pause		25 mns
10h30	Essais Chronométrés	National B	10 mns
10h40	Manche 1	National Lainey	12 mns + 1T
11h	Test de départs	Coupe de France 125	5 mns
11h05	Essais Chronométrés	Coupe de France 125	20 mns
11h30	Manche 1	Trophée Normand série 2	12 mns + 1T
11h45	Manche 1	Trophée Normand série 1	12mns +1T
12h	Repas		1h45
13h45	Manche 1	National B	10 mns + 1T
14h05	Tour de reconnaissance	Coupe de France 125	10 mns
14h15	Manche 1	Coupe de France 125	25 mns + 1T
14h45	Manche 2	National Lainey	12 mns + 1T

*sous réserve de modifications approuvées par le jury de l'épreuve

MOTO-CLUB: Ouville Moto Club

DATE:

LIEU:

<i>HEURE</i>	<i>DEROULEMENT</i>	<i>CATEGORIE (S)</i>	<i>DURÉE</i>
15h05	Manche 2	Trophée Normand série 2	12 mns + 1T
15h25	Manche 2	Trophée Normand série 1	12 mns +1T
15h40	Pause		30 mns
16h10	Tour de reconnaissance	Coupe de France 125	10 mns
16h20	Manche 2	Coupe de France 125	25 mns + 1T
16h50	Manche 2	National B	10 mns + 1T
17h05	Manche 3	National Lainey	12 mns + 1T
17h20	Manche 3	Trophée Normand série 2	12 mns + 1T
17h35	Manche 3	Trophée Normand série 1	12 mns + 1T
18h15	Remise des Prix	Toutes	30 mns